



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Sens unique levé – rue Brill à Hobscheid

En raison de la construction de deux maisons dans la rue Brill à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 6 janvier 2026, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 12 janvier 2026, à partir de 6h00 jusqu'au lundi, 2 février 2026 inclus, le sens unique est levé dans la rue Brill à Hobscheid.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 6 janvier 2026
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser

Le Bourgmestre



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu